

Il parla longtems, et comme il était naturellement éloquent, et que personne parmi les sauvages n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, on l'écouta avec la plus grande attention. Il fit avec modestie et en même temps avec dignité le récit de tous les mouvemens qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations : il fit comprendre la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays en général, et à chaque peuple en particulier, et démêla avec une singulière adresse les différens intérêts des uns et des autres. Puis, se tournant vers le chevalier de Callières, il le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher d'avoir abusé de la confiance qu'on avait eue en lui.

Sa voix s'affaiblissant, il cessa de parler, et reçut de toute l'assemblée des applaudissemens qu'il ne manquait jamais de recevoir lorsqu'il parlait en public, même de la part de ceux qui ne l'aimaient pas. "Il ne brillait pas moins, ajoute Charlevoix, dans les conversations particulières, et on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses reparties, qui étaient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique. Il était en cela le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table, pour procurer cette satisfaction à ses officiers. Dans les commencemens, il disait qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit, le comte de Frontenac et le P. Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice."

Le gouverneur général lui fit répondre qu'il ne séparerait jamais les intérêts de la nation huronne de ceux des Français, et qu'il lui donnait sa parole d'obliger les Iroquois à satisfaire les alliés des uns et des autres, particulièrement sur l'article des prisonniers.

Il se trouva plus mal à la fin de la séance, et on le porta à l'hôtel-dieu, où il mourut, vers les deux heures du matin, après avoir reçu les derniers secours de la religion chrétienne, qu'il avait embrassée. Sa mort causa une affliction générale, et il n'y eut personne, tant parmi les Français que parmi les sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque temps exposé, en habit d'officier, ses armes à côté, ayant dans les troupes françaises le rang et la paie de capitaine. Le gouverneur et l'intendant allèrent les premiers lui jeter de l'eau bénite, et ensuite le sieur Joncaire, à la tête de soixante guerriers du Sault St. Louis, qui pleurèrent le mort et le couvrirent, c'est-à-dire firent des présens à ceux de sa nation.

Le lendemain, on fit ses funérailles, qui eurent quelque